

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2014

**Présents :** CHOVIN Claude, DEMEUSY Antoine, BONNARDEL Alain, CHOVIN Daniel, GOUDARD Danielle, GRANDOILLER Gaël, HOURDOU Philippe, LINQUETTE-SCHOEPFER Laurence, SANTUCCI Françoise, SAUZET Véronique, PRADON Régis, ZARROUG Zoulikha.

**Excusés :** MALLET Cécile (pouvoir à Véronique SAUZET), MOTTET Hugues (pouvoir à Alain BONNARDEL), ROUX Isabelle (pouvoir à Zoulikha ZARROUG).

**Secrétaire de Séance :** Antoine DEMEUSY

A 19h30, Monsieur le Maire ouvre la séance, le quorum étant atteint.  
Le compte rendu du conseil municipal du 2 septembre est approuvé.

1°) Objet : Attribution de subvention de fonctionnement à l'association de la bibliothèque « Le Liseron »

Monsieur le Maire indique qu'il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 400 € à l'association de la bibliothèque « Le Liseron ».

Cette subvention permet essentiellement de renouveler le fonds de livres mis à la disposition des usagers et des enfants de l'école.

**Adopté à l'unanimité**

2) Objet : Demande de subvention auprès du Département pour les travaux de voirie 2015

Monsieur le Maire indique qu'il convient de délibérer afin de solliciter une subvention au titre de la dotation cantonale auprès du Département pour les travaux de voirie 2015. Il est proposé de solliciter une subvention pour un montant de travaux de 30 000 € HT.

**Adopté à l'unanimité**

3) Objet : Demande de subvention auprès du Département pour les travaux de busage supplémentaires au Val des petites marnes

Une subvention de 3700 € a été accordée en 2013. Etant donné qu'il est prévu de prolonger le busage sur la partie amont du lit du ruisseau « Le Bagnol, Monsieur le Maire indique qu'il convient de délibérer afin de solliciter une subvention complémentaire au titre de la dotation cantonale auprès du Département pour les travaux de busage supplémentaires évalués à 16 005 € H.T.

**Adopté à l'unanimité**

4) Objet : Demande de subvention auprès du Département pour les travaux du cimetière

**Monsieur le Maire indique qu'il convient de délibérer afin de solliciter une subvention au titre de la dotation cantonale auprès du Département pour les travaux du cimetière. En effet sont prévus la réfection d'un mur intérieur et l'installation d'un columbarium. Il est proposé de solliciter une subvention pour un montant de travaux de 7 719 € H.T.**

**Adopté à l'unanimité**

5) Objet : Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal du gymnase

Monsieur le Maire indique qu'il est proposé de modifier les statuts du gymnase afin d'élargir la compétence du syndicat à la gestion du fonctionnement et de l'organisation des équipements sportifs extérieurs utilisés par le BBRM (club de football intercommunal) pour la pratique du football. Ce dossier a été préparé en lien avec les élus des trois communes voisines, le président du syndicat et le président du BBRM. Après présentation, les nouveaux statuts sont mis aux voix.

**Adopté à l'unanimité**

**Adopté à l'unanimité**

6) Objet : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le conseil Municipal doit se prononcer sur le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées réunie le 26 août 2014 concernant l'évaluation du coût des charges transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2014 à la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes. Il s'agissait d'évaluer les charges directes et indirectes ou pertes de recettes liées aux compétences transférées à la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, et plus précisément le montant global des transferts des communes qui figure dans ce rapport (lequel ne concerne pas notre commune).

Adopté à l'unanimité

7) Objet : Transfert des parties communes des lotissements « La Drevetière et le Val des petites Marnes »

Ces lotissements sont maintenant achevés depuis plusieurs années. Il est proposé de mettre en œuvre les démarches pour officialiser le transfert des parties communes (voirie, éclairage public, autres espaces communs) à la commune.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Aménagement de la rue Charles Ollat :

Le conseil municipal à la majorité des voix opte pour la réalisation d'un espace vert sur la partie haute du Chemin astral (et non d'un emplacement de stationnement).

Par ailleurs il est convenu de mettre la rue en sens unique à la montée depuis le rond-point de la Drevetière jusqu'au portail de la maison Luquet.

La circulation sera autorisée dans les deux sens dans la partie haute (entre la maison Luquet et le stop).

Plateau sportif :

Le projet de construction porté par HPR étant abandonné, une réflexion va être conduite pour définir un usage à l'espace situé au nord de la mairie.

Dès à présent les paniers de basket seront installés sur le plateau sportif.

Instruction des autorisations d'urbanisme :

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'option d'adhésion à un service commun de l'instruction des autorisations d'urbanisme mis en place par l'agglomération de Valence Romans Sud Rhône-Alpes. Notre commune dépendra du pôle de secteur de Chatuzange le Goubet. Le coût annuel calculé en fonction de la population et du nombre d'actes se situerait dans une fourchette de 2500 à 3000 € par an. Le maire, comme c'est le cas aujourd'hui, signera les autorisations d'urbanisme.

Dénomination des voies des Allées Vertes :

Le conseil municipal valide les dénominations des voies des Allées Vertes qui porteront les noms suivants : Rue du Lynx, rue de la Voie Lactée et rue de la Licorne.

Séance levée à 22h.

**Le secrétaire de séance :**  
Antoine DEMEUSY

**Le Maire :**  
Claude CHOVIN